



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,  
DANSE ET ART DRAMATIQUE  
DE VILLEURBANNE

l'IRIS  
THÉÂTRE



VERS LE MÉTIER DE COMÉDIEN·NE

**3<sup>E</sup> CYCLE RENFORCÉ - PPES** (Parcours  
Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

# Concours d'entrée THÉÂTRE

Département art dramatique ENM / Théâtre de l'Iris

**5 et 6 juillet 2021**

Dépôt des candidatures  
avant le 15 juin

Informations : 04 78 68 86 49  
[www.theatredeliris.fr](http://www.theatredeliris.fr)

## À partir de la rentrée 2021/22, le cursus théâtre devient : 3<sup>e</sup> cycle renforcé / PPES – Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur.

Une audition d'orientation à l'entrée en 3<sup>e</sup> cycle renforcé / PPES permet aux personnes admises d'intégrer soit le PPES en 1<sup>ère</sup> année (PPES 1) soit le 3<sup>e</sup> cycle renforcé 1<sup>ère</sup> année, suivant leur projet artistique et les préconisations du jury.

Le PPES se déroule sur 2 ans.

Le cursus 3<sup>e</sup> cycle renforcé se déroule sur 3 ans.

Les 2 parcours permettent l'obtention du DET (Diplôme d'Études Théâtrales).

À l'issue de la 1<sup>ère</sup> année en 3<sup>e</sup> cycle renforcé, sur proposition de l'équipe pédagogique, et sous réserve de réussite au concours d'entrée, l'élève peut être admis-e en PPES 1 (ou PPES 2 sur avis du jury).

À l'issue des 2 ans de formation en PPES et sur proposition de l'équipe pédagogique, l'étudiant-e peut rejoindre une 3<sup>e</sup> année de 3<sup>e</sup> cycle renforcé **pour présenter les épreuves du DET le cas échéant.**

Les enseignements des PPES et du 3<sup>e</sup> cycle renforcé sont communs.

## Contenu de la formation

### Cette formation propose :

- Un approfondissement des acquis (interprétation, mise en scène, improvisation, techniques corporelles)
- Un accompagnement dans la construction de projets artistiques personnels (dramaturgie, écriture)
- Des stages et des rencontres avec des équipes artistiques (Théâtre de l'Iris, TNP...) et des artistes invités (auteur.trice.s, metteur.se.s en scène...)
- Chant, danse, formation musicale, tai chi chuan, connaissance du corps et théories chinoises de l'énergie
- Des temps dédiés à la préparation aux concours d'entrée à l'enseignement supérieur

23h hebdomadaires

**Accès : à partir de 18 ans (au 1<sup>er</sup> septembre 2021) et sans limite d'âge**

**Pré-requis :** justifier d'au moins 2 années de formation théâtrale à raison de 5h hebdomadaires de pratique dans un conservatoire ou une école de théâtre (niveau fin 2<sup>e</sup> cycle)

Possibilité de bourses CROUS sous conditions pour les étudiant-e-s bachelier-ère-s en PPES (limite d'âge 28 ans)  
Possibilité de bourses DRAC sous conditions pour les non bachelier-ère-s et le 3<sup>e</sup> cycle renforcé

# Candidature

**jusqu'au 15 juin :**

Dossier disponible sur [www.theatredeliris.fr](http://www.theatredeliris.fr)  
ou adressé sur demande au :  
04 78 68 86 49,

**à retourner avant le 15 juin 2021**

au Théâtre de l'Iris.

Dans ce dossier, le-la candidat-e doit  
présenter son parcours, ses connaissances  
et son projet.



## Modalités d'admission

**AUDITIONS / CONCOURS D'ENTRÉE**  
**3<sup>e</sup> cycle renforcé - PPES**

**les 5 et 6 juillet 2021 au Théâtre de l'Iris**

### **Admissibilité le 5 juillet :**

Après étude du dossier, le-la candidat-e retenu-e recevra  
une convocation à l'audition par courriel.

Épreuve d'admissibilité :

- Une proposition théâtrale libre et personnelle ne dépassant pas 3 minutes (création / construction / invention)
- 2 scènes au choix du-de la candidat-e (pas de monologue). L'une dans un répertoire antérieur à 1950 et l'autre postérieure à 1950. Les scènes ne devront pas dépasser 3 minutes.
- Un entretien individuel aura lieu avec le jury pour les candidat-e-s retenu-e-s pour l'admission.

### **Admission le 6 juillet :**

Le-la candidat-e admissible participe à une journée de  
stage (travail collectif / technique physique / improvisation / travail de lecture).

Les résultats d'admission seront communiqués à l'issue  
des auditions.

Les auditions pour le concours d'entrée en 3<sup>e</sup> cycle renforcé / PPES se dérouleront selon les contraintes sanitaires en vigueur au mois de juillet 2021.





## Les dates à retenir :

### Candidatures :

Date limite envoi candidature : 15 juin

### Auditions

Admissibilité : 5 juillet

Admission : 6 juillet

Résultats audition : 6 juillet

Accès à partir de 18 ans (au 1<sup>er</sup> septembre 2021) et sans limite d'âge

## EN SAVOIR PLUS :

Calendrier, modalités d'accès et contenu des cours

[www.theatredeliris.fr](http://www.theatredeliris.fr) / 04 78 68 86 49 / [information@theatredeliris.fr](mailto:information@theatredeliris.fr)

[www.enm-villeurbanne.fr](http://www.enm-villeurbanne.fr) / 04 78 68 77 99 / [scolarite@enm-villeurbanne.fr](mailto:scolarite@enm-villeurbanne.fr)

**THÉÂTRE DE L'IRIS** : 331 rue F. de Pressensé 69100 Villeurbanne

**ENM de Villeurbanne** : 46 cours de la République 69100 Villeurbanne